

RÉUNION DU 19 JUIN 2012

L'an deux mil douze, le dix neuf Juin à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Monsieur BADAIRE Jean-Claude		
Madame PRUNEAU Michelle		
Madame CARRIÈRE Florence		
Madame ODRY Mauricette		
Madame SIMONNEAU Catherine		
Monsieur DESNOUES Joël		
Monsieur GUÉNOT Alain		
Monsieur SAUX Jean-Pierre		
Monsieur VÉTOIS Jean-Michel		

Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
11 juin 2012	11 juin 2012	Monsieur Alain GUÉNOT

Approbation du compte rendu du conseil du 2 mai 2012.

CRÉATION COMMISSION DES CHEMINS :

Suite aux demandes des propriétaires de la « Cossonnière » et des « Baillis », Monsieur le Maire souhaite qu'une commission des chemins soit créée. Cette commission sera composée de : Mesdames PRUNEAU, ODRY et CARRIERE ainsi que Monsieur GUENOT. Ils ont pour mission d'étudier les différentes possibilités (vente ou échange). A ces deux dossiers s'ajoute celui du « Domaine de Laizeau ».

INFOS DIVERSES :

- Le concours des maisons fleuries de la Commune de Saint Florent le Jeune aura lieu le jeudi 5 juillet 2012.
- Le 1^{er} escadron du 12^{ème} Régiment de Cuirassiers d'Olivet effectuera, à des fins d'entraînement un exercice en terrain civil avec ses matériels dans la Région au sud d'Orléans entre Olivet et Gien, du lundi 27 août, au jeudi 6 septembre 2012. Le Conseil autorise ces manœuvres.
- Etude du réseau eau potable : L'Agence de l'eau accorde une subvention d'un montant de 31 335,20 €. Le Conseil Général du Loiret, a quant à lui donné son accord, sans préciser le montant alloué. Les appels d'offres vont être lancés auprès des bureaux d'études.
- Dans le cadre du Comice de COULLONS 2012, la Commune de Saint Florent le Jeune versera une subvention dont le montant est définit comme suit : 1,10 € X 472 habitant soit 519,20 €.

DOSSIER COMMERCE :

Pour information, le Conseil Général du Loiret a confirmé l'octroi de la subvention promise à savoir 38 000 €. Le FISAC a également confirmé une subvention d'un montant de 54 460,00 €. En ce qui concerne la subvention Européenne (FEADER), elle devrait être de 75 382,67€. Cela doit nous être confirmé prochainement.

ACHAT CUVE POUR GNR (Gas-oil Non Routier) :

Trois établissements ont été contactés pour cet achat à savoir : MÉTHIVIER, CMPO, VIEUGUÉ. Monsieur Le Maire donne lecture des différents devis :

Société	Prix HT
MÉTHIVIER	1 149,00 €
VIEUGUÉ	1 249,00 €
CMPO	2 374,00 €

A L'unanimité de ses membres présents, et après en avoir délibéré, le Conseil retient le devis des Etablissements METHIVIER, et charge Monsieur le Maire de signer les pièces nécessaires à ce dossier.

P.A.T. 2012 :

Suite à l'ouverture des plis effectuée le 12 juin 2012, en présence de Monsieur LIGER, de la D.D.T. du Loiret et de la commission des travaux, l'Entreprise HODEAU FRERES remporte le marché pour un montant de 14 710,80 € TTC.

DEVIS CHAUFFAGE DE LA MAISON DU 8 RUE DE VILLEMURLIN :

Suite aux dégâts causés par le gel l'entreprise TECIS est intervenue sur les canalisations. Après mis en eau du circuit de chauffage, il s'est avéré que la chaudière a elle aussi subi des dégâts. Deux possibilités s'offrent à nous :

1^{ière} Option : Réparation de la chaudière actuelle tout en sachant que celle-ci a plus de 10 ans.

2^{ième} Option : Installation de radiateurs électriques dans la partie logement.

Le Conseil entend ces explications, décide de procéder à une mise au tout électrique, mais charge Monsieur le Maire de demander d'autres devis. Il reporte sa décision lors du prochain conseil.

INSTALLATION D'UN MEUBLE A LA CANTINE SCOLAIRE :

L'Entreprise BRUNET spécialisée dans le matériel de réfrigération et ameublement destiné aux collectivités a envoyé un devis concernant l'achat d'un meuble bas qui permettrait aux cantinières d'avoir un plan de travail plus important. Ce devis est de 1 731,93 € TTC. Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents et après en avoir délibéré accepte cet achat et valide ce devis. Il charge Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes à ce dossier.

ACHAT ET POSE DE PANNEAUX INDICATEURS :

Afin de compléter la signalisation de nos écarts, la société SIGNALITIQUE VENDOMOISE a été contacté et à envoyer un devis d'un montant de 804,20 € TTC. Ce devis comprend l'achat de panneaux de signalisation, panneaux de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, et peinture pour passages piétons. Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil accepte ce devis.

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC :

La Société ISI ELEC, en charge de la maintenance de l'éclairage public, a fait parvenir un devis pour demande de subvention auprès de l'ADEME, afin de rénover une partie du parc éclairage public de la Commune. Cette rénovation permettrait une économie de 52 % par an des dépenses énergétiques sur ce poste. Cette demande de subvention doit être communiquée à cet organisme, avant le 28 juin 2012. Le Conseil entend ces explications et charge Monsieur le Maire d'envoyer les pièces nécessaires afin d'obtenir cette aide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

BADAIRE Jean-Claude Maire	DESNOUES Joël Conseiller	SAUX Jean-Pierre Conseiller
PRUNEAU Michelle 1 ^{ière} Adjointe	GUÉNOT Alain Conseiller	SIMONNEAU Catherine Conseillère
CARRIÈRE Florence 2 ^{ème} Adjointe	ODRY Mauricette Conseillère	VÉTOIS Jean-Michel Conseiller